



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 28 juillet 2025 à 17 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{mes} et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présente M^{me} Marielle Benoit, directrice générale et greffière. M. Claude Benjamin et M^{me} Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe sont absents.

Première période de questions

Aucune personne n'est présente.

2025-428 Certificat de signification de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le certificat de signification de l'avis de convocation à la présente séance est déposé.

2025-429 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Dépeault
Et APPUYÉ par M^{me} Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que proposé.

Procès-verbaux

2025-430 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 juillet 2025

Document : Procès-verbal de la séance tenue le 14 juillet 2025.

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 14 juillet 2025 a été remise à chacun des membres du conseil municipal au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie Ouellette
Et APPUYÉ par M^{me} Nathalie Dépeault

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la directrice générale et greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 14 juillet 2025.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2025-431 *Règlement 712 décrétant des travaux d'ajout d'une étape de désinfection UV et de mise à niveau de la station d'épuration et pourvoyant à un emprunt de 5 918 700 \$ pour en acquitter le coût - Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement*

Document : Certificat de la directrice générale et greffière daté du 21 juillet 2025.

Le certificat de la directrice générale et greffière dans le cadre de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le *Règlement 712 décrétant des travaux d'ajout d'une étape de désinfection UV et de mise à niveau de la station d'épuration et pourvoyant à un emprunt de 5 918 700 \$ pour en acquitter le coût* est déposé, celui-ci ne contient aucune demande.



2025-432

Règlement 713 décrétant des travaux d'infrastructures urbaines sur la rue Yamaska et pourvoyant à un emprunt de 5 747 630 \$ pour en acquitter le coût - Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement

Document : Certificat de la directrice générale et greffière daté du 21 juillet 2025.

Le certificat de la directrice générale et greffière dans le cadre de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le *Règlement 713 décrétant des travaux d'infrastructures urbaines sur la rue Yamaska et pourvoyant à un emprunt de 5 747 630 \$ pour en acquitter le coût* est déposé, celui-ci ne contient aucune demande.

Seconde période de questions

Aucune personne n'est présente.

Sur proposition du président, la séance est levée à 17 h 01.

Marielle Benoit, OMA
Directrice générale et greffière

Patrick Melchior
Maire